



UNION INTERNATIONALE DES TELECOMMUNICATIONS  
BUREAU DE DEVELOPPEMENT DES TELECOMMUNICATIONS

COLLOQUE SUR LE DÉVELOPPEMENT À L'INTENTION DES  
ORGANISMES DE RÉGLEMENTATION  
*Genève (Suisse), 20-22 novembre 2000*

Document 41. Rev-F  
22 novembre 2000  
Original: anglais

---

TITRE: QUESTIONS LES PLUS URGENTES AUXQUELLES DOIVENT RÉPONDRE  
LES ORGANISMES DE RÉGLEMENTATION

-----  
Les participants au colloque sur le développement à l'intention des organismes de réglementation ont établi une liste des questions les plus urgentes à ce jour.

1) Interconnexion

- Définition des principes de base de l'interconnexion
- Besoins d'interconnexion
- Dégroupage
- Coûts pertinents de l'interconnexion, interconnexion fondée sur les coûts
- Différends entre opérateurs
- Comment introduire la concurrence pour le dernier kilomètre?
- Quels sont les services dont les nouveaux venus sur le marché ont réellement besoin d'obtenir auprès des opérateurs historiques?
- A part l'opérateur fixe historique, qui est sujet à l'interconnexion?
- Portabilité du numéro

2) Réglementation efficace: les outils

- Nécessité d'une réglementation, moyennant l'adaptation du cadre législatif existant
- Mesures d'application
- Garantie de transparence
- Règlement des différends et arbitrage
- Octroi de licences
- Etablissement de priorités pour les nouveaux organismes de réglementation
- Formation

3) Indépendance pour l'organisme de réglementation

- Définition de l'indépendance
  1. indépendance par rapport aux opérateurs
  2. indépendance par rapport aux pouvoirs publics
  3. indépendance par rapport à l'autorité chargée de la politique
- Motifs de renvoi

- Rémunération
  - Indépendance selon la définition de l'OMC
- 4) **Mobiles**
- Octroi de licences pour les systèmes de 3ème génération (3G): concours, vente aux enchères, nombre de licences
  - Elaboration de marchés harmonisés au niveau régional pour les mobiles 3G
  - Etablissement de prix fondé sur les coûts pour les mobiles
  - Dangers pour la santé: analyse des problèmes
- 5) **Convergence et évolution technologique**
- Infrastructure analogique et numérique
  - Réglementation des supports/du contenu
  - Convergence au niveau juridique et au niveau institutionnel (par exemple, organismes réglementaires communs)
  - Téléphonie IP
  - Réglementation neutre du point de vue de la technologie
  - Réglementation de l'Internet?
  - Mesures d'incitation pour mettre en place une infrastructure de télécommunication de pointe
- 6) **Accès/service universel**
- Elaboration de définitions fondées sur les besoins réels de la population
  - Financement et administration
- 7) **Comment placer le consommateur au coeur du processus de réglementation**
- Le rythme d'évolution ne doit pas être trop lent. Les consommateurs perdent patience et le marché peut être désorganisé.
  - Prise en compte des besoins des consommateurs existants ainsi que des futurs consommateurs.
- 8) **Cadre de la concurrence**
- Accès au marché
  - Définition de l'opérateur historique
  - Transition de l'opérateur historique vers la concurrence (avec notamment la participation étrangère et la fourniture de mesures d'incitation pour les petites entreprises dans les appels d'offres).
  - Réglementation asymétrique
- 9) **Gestion du spectre**
-